

ASSOCIATION FRANCAISE
DE PROTECTION DES PLANTES



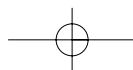
Conférence sur l'entretien des espaces verts, jardins, gazons, forêts, zones aquatiques et autres Zones Non Agricoles

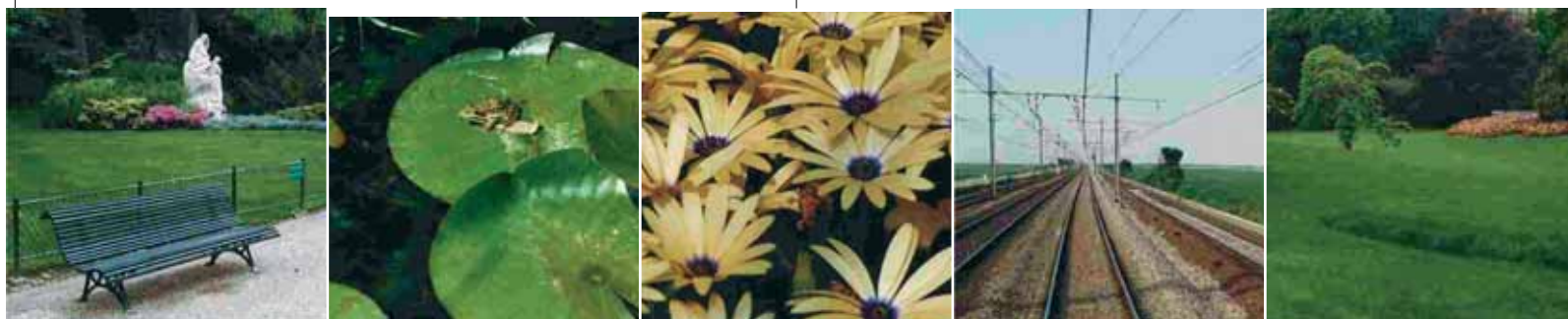
11 et 12 octobre 2006

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Centre International des Congrès du
Palais des Papes
Place du Palais des Papes
84000 AVIGNON

Conférence organisée avec le partenariat de





Programme prévisionnel

Mercredi 11 octobre 2006

- 8 h 00 Installation des stands et des posters
 8 h 30 Accueil des participants
 9 h 30 **Allocutions d'ouverture**
 9 h 45 Nature espaces publics, des éléments de la politique de l'espace - Pr Louis-Michel Nourry (École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne)
 10 h 15 L'action du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) - Matthieu Battais (CNVVF)
 10 h 30 **Session Arboriculture**
 Chancre coloré du platane - taille sanitaire et anthracnose du platane - zeuzère sur plantations d'alignement - mineuse du marronnier - acariens du tilleul - cochenille pulvinaire du marronnier - cochenilles en arboriculture ornementale - *Paysandisia archon* - tigre du platane - capricornes asiatiques - PBI dans les jardins de Villandry.
 13 h 00 Déjeuner
 14 h 30 **Sessions simultanées**
Session Plantes envahissantes
 Ambroisie à feuilles d'armoise - plantes exotiques envahissantes : quelles observations pour quelles interventions - lutte contre la jussie - limitation des peuplements de Baccharis - inventaire qualitatif et économique des techniques alternatives de désherbage.
Session Bonnes pratiques
 Utilisation durable des produits phytopharmaceutiques - gestion du risque de pollution ponctuelle - démarche pilote sur le bassin versant de l'Escrebieux - gestion de la dérive liée à l'application des herbicides - RFF/SNCF : méthodes d'implantation de ligneux respectueuses de l'environnement - U 43 500 : une norme de bonnes pratiques d'application - plans de désherbage : méthodologie, situations - accord-cadre MEDD/MAP/SNCF/RFF - gestion des adventices sans herbicide
 16 h 15 Pause
 16 h 45 **Session Posters/Espace d'exposition**
 17 h 30 **Session plénière**
- Espèces ravageuses vs espèces protégées : conflits potentiels ou compromis nécessaires - Guy Lempérière (Université Joseph Fourier - Grenoble)
 - Évaluation des risques avant l'introduction d'organismes auxiliaires - Dominique Coutinot (EBC - Laboratory USDA-ARS)
 - Nouveaux organismes depuis 10 ans - Jean-François Germain (LNPV Unité d'entomologie)
 - Inventaire des nouvelles réglementations pouvant générer des réclamations - Jack Bollinger (Expert GEEPP)

Jeudi 12 octobre 2006

- 8 h 30 **Sessions simultanées**
Jardins amateurs
 La charte du jardinier éco responsable - évaluation de l'exposition des jardiniers amateurs lors de l'application de produits phytosanitaires - la démarche diagnostic en jardins d'amateurs - bilan phytosanitaire 2005 des jardins d'amateurs - *Cacyreus marshalli* sur Pelargonium - éléments sur le marché de la protection des plantes en jardins - la borne « JARDINIER » : un système d'aide à la décision interactif - l'oïdium du cornouiller à fleur (lutte avec produit d'origine naturelle), lutte biologique contre le flatide *Melcalfa pruinos* - évolution et situations des réglementations liées aux produits phytosanitaires destinés aux jardiniers - possibilités de lutte biologique en jardins d'amateurs - principales espèces de cochenilles en serres tropicales et jardins.
Forêt
 Traitement carbosulfan contre l'hylobe - intrants chimiques en forêt - certification et gestion durable - organismes forestiers de quarantaine : risques pour la forêt française et actions - contrôle de la clématite en forêt - état sanitaire de la pépinière forestière française en 2005.
 10 h 00 Pause
 10 h 30 **Session posters / Jury Concours étudiants** : courte présentation orale des posters par les étudiants au jury
 11 h 20 **Session Gazons**
 Bilan phytosanitaire 2005 des gazons de golfs - nématodes auxiliaires pour lutter les insectes du sol - se former aux « Métiers du Gazon » - état de fertilité des sols à vocation sportive en France - transfert dans l'eau de produits phytosanitaires sur green de golf.
 13 h 00 Déjeuner
 14 h 30 **Session Gestion de la flore**
 Comparaison des différentes méthodes d'entretien des espaces verts - gestion durable des dépendances vertes sur un réseau d'autoroutes - inventaire de la flore colonisatrice des structures bâties à valeur patrimoniale - nuisances des adventices en ville - contrôle en post-levée des digitales - le marché PJT/DT en Europe - nouvel usage « ZNA-EV Désherbage Zones Herbeuses » - métrologie du diuron à bord d'un train désherbeur - présentation de produits herbicides.
 16 h 30 Proclamation des lauréats du concours posters étudiants
 Clôture de la Conférence

La Conférence

La Conférence sur l'entretien des Zones Non Agricoles est organisée par l'Association Française de Protection des Plantes (AFPP) et constituera un lieu privilégié de rencontre et d'échanges pour les acteurs de toute la filière des ZNA : les directeurs de jardins et espaces verts, les green-keepers de golfs, les responsables de sols à vocation sportive, organismes en charge de l'entretien des espaces verts (ADJEV, AIV, SFA, UNEP, AAPP, etc...), les DDE, la SNCF, les voies navigables de France, les sociétés d'autoroutes, les entrepreneurs du paysage, les forestiers, les jardiniers professionnels et amateurs, les firmes phytosanitaires et de moyens biologiques et autres fournisseurs d'intrants, les prescripteurs, la distribution, la recherche, l'enseignement, les services officiels...

Cette première conférence sera organisée les 11 et 12 octobre 2006, au Centre international de Congrès d'Avignon. Elle consistera en sessions plénières, en sessions simultanées, en sessions posters.

La conférence traitera de tous les grands sujets de la protection des plantes, en espaces verts, jardins, gazons, forêts, zones aquatiques et autres zones non agricoles.

Lors des sessions posters, les auteurs seront présents pour échanger avec les participants.

Comment s'inscrire

Les personnes souhaitant participer à la conférence doivent compléter la fiche d'inscription ci-contre. Une fiche doit être remplie par chaque participant (les photocopies sont admises). La fiche dûment complétée doit être envoyée au secrétariat de l'AFPP accompagnée du règlement des frais d'inscription :

AFPP : 42, rue Raymond Jaclard 94140 ALFORTVILLE

Frais d'inscription

Les frais d'inscription, exprimés en euros (TVA de 19,6 % incluse) sont de :

	avant le 25/09/06	après le 25/09/06
Membre AFPP ou SFA	235	285
Non membre AFPP ou SFA	295	355
Premier auteur	185	185
Etudiant	20	20

NB Majoration de 30 euros pour toute inscription sur place

Il est proposé une possibilité de déjeuner sur place (inscription en sus).

Droits ouverts par les frais d'inscription :

- libre accès aux sessions plénières, simultanées et posters, à l'espace d'exposition
- annales de la conférence (cédérom des textes et tome des résumés)
- boissons proposées lors des pauses

Paielement

Les règlements de frais d'inscription peuvent être effectués par : chèque, virement bancaire, carte bancaire.

Réservation d'hôtel

Une liste non limitative des hôtels est jointe à ce programme.

Étudiants

Les étudiants bénéficieront d'une entrée à tarif extrêmement réduit (20 euros).

Concours étudiants

Les étudiants auront la possibilité de présenter leurs travaux de recherche (rapport de fin d'étude, thèse...) sous forme de posters avec publication dans les annales de la conférence.

Ces posters seront inclus dans les différentes sessions thématiques.

Les auteurs bénéficieront de la **gratuité des frais d'inscription**.

La date limite de remise du texte de la communication est le **10 septembre 2006**.

Les 3 meilleurs travaux seront récompensés par un prix (800 €, 350 € & 350 €).

Les prix sont décernés par un jury composé de scientifiques et de spécialistes zones non agricoles, après consultation du public qui est invité à voter pour le poster qui l'aura particulièrement séduit. Un bulletin de vote est remis dans les sacoches. La remise des prix aura lieu le jeudi 12 octobre à 16 h 30.

L'AFPP

L'AFPP est née le 7 mars 1984 de la fusion de trois associations scientifiques : le COLUMA (Comité de Lutte contre les Mauvaises Herbes), la SFPP (Société Française de Phytiairie et Phytopharmacie) et l'AFIP (Association Française Interprofessionnelle pour la Formation et le Perfectionnement en Protection des Plantes). Elle a repris et élargi ses missions à différents aspects scientifiques et économiques de la protection des plantes et de l'environnement à l'égard de leurs ennemis (animaux, agents pathogènes, mauvaises herbes), et à l'égard, aussi, des risques physiologiques.

L'AFPP est devenue un organisme important qui rassemble actuellement plus de 650 spécialistes issus d'organismes et de secteurs d'activité très divers et complémentaires.

L'objectif de l'AFPP est de faciliter les relations entre tous les acteurs impliqués dans la protection des plantes et le domaine de l'environnement.

Pour atteindre ce but, l'AFPP est organisée en Commissions : maladies des plantes, mauvaises herbes (COLUMA), ravageurs et auxiliaires, substances de croissance, techniques d'application (CIETAP), environnement, formation, essais biologiques (CEB), experts (GEEPP), toxicologie, moyens alternatifs, zones non agricoles, biovigilance.

La Commission Zones Non Agricoles a été créée en 2004 pour prendre en compte les problèmes inhérents à ce secteur. Elle peut être consultée pour fournir des avis d'experts auprès des instances officielles chargées de la santé végétale, de l'évaluation et de la gestion des risques phytosanitaires, sanitaires et environnementaux ; elle peut contribuer à la fourniture d'informations, pour aider à une meilleure connaissance des organismes nuisibles sévissant sur le territoire national, et à l'élaboration des rapports annuels officiels de surveillance du territoire. Elle a pour objectif de permettre à toutes les professions d'échanger et communiquer au sein de groupes de travail, et de diffuser une information de façon indépendante. Son président est Gilbert Chauvel (gilbert.chauvel@agriculture.gouv.fr).

Cette commission pourra donner un avis d'expert sur la réglementation phytosanitaire et participera aux activités de surveillance du territoire.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner dès que possible,

Secrétariat de l'AFPP - 42, rue Raymond Jaclard - 94140 ALFORTVILLE

Tél. : 01 43 44 89 64 - Mél : afpp@afpp.net

Remplir un bulletin par personne s'inscrivant - Écrire en lettres majuscules

Nom : _____
 Prénom : _____
 Organisme : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Pays : _____ ☎ : _____ Télécopie : _____
 Mél : _____

Frais d'inscription

Les frais d'inscription, exprimés en euros (TVA de 19,6 % incluse), sont de :

	avant le 25/09/06	après le 25/09/06
Membre AFPP ou SFA	235	285
Non membre AFPP ou SFA	295	355
Premier auteur	185	185
Étudiant	20	20

- Inscription € _____
- Déjeuner : 11/10 27 € _____
- Déjeuner : 12/10 27 € _____

TOTAL TTC _____

NB Majoration de 30 euros pour toute inscription sur place

Règlement en euros à joindre à ce bulletin en cas de paiement par chèque.

- par chèque bancaire
- Par virement bancaire sur notre compte chèque postal (pour les paiements internationaux) :

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé
30041	00001	0035059N020	49

25, Boulevard Diderot, 75571 PARIS CEDEX 12 (FRANCE)

- par carte bancaire Visa 3 derniers chiffres se trouvant au dos de la carte bancaire
- Eurocard Eurocard
- Mastercard Mastercard

En cas d'annulation avant le 30/09/06 (date de réception du courrier à Alfortville), le remboursement est effectué intégralement. Après le 30/09/06 une somme forfaitaire de 25 € TTC sera retenue.

Date : _____

Une confirmation d'inscription sera envoyée par le secrétariat de l'AFPP dès réception du bulletin d'inscription.

Le congressiste devra effectuer lui-même la réservation de son hôtel.